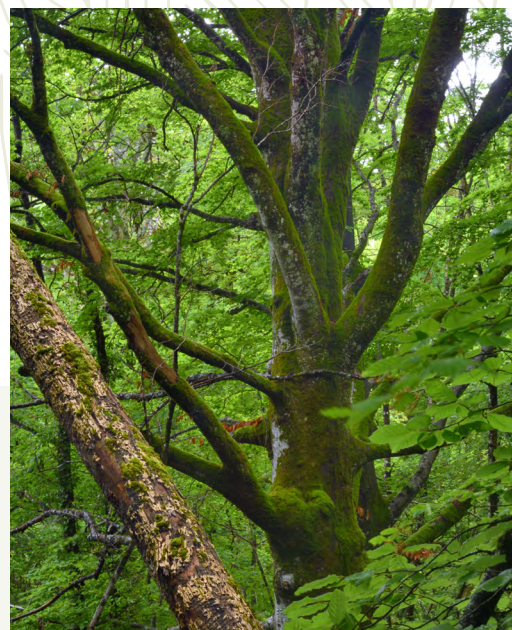


→ Forêts de la région d'Auberive Territoire d'innovation

Le Syndicat Intercommunal de la Gestion Forestière de la Région d'Auberive (SIGFRA) administre un massif forestier de 8 140 ha appartenant à 27 communes de la Haute-Marne intégrées au Parc national de forêts. Depuis 1995, le syndicat et son gestionnaire (ONF) ont choisi une sylviculture sans coupes rases ou fortes, valorisant des bois de hêtre et de chêne de haute qualité suivant une sylviculture mélangée à couvert continu. Depuis 2021, les forêts du SIGFRA sont certifiées FSC pour l'exploitation forestière comme pour la préservation de la biodiversité (procédure Service écosystémiques). Territoire extrêmement riche en biodiversité (Cigogne noire, pics et Damier du Frêne, sabot de Vénus...), ces communes rurales souhaitent agir plus et mieux pour valoriser leur patrimoine et la biodiversité.

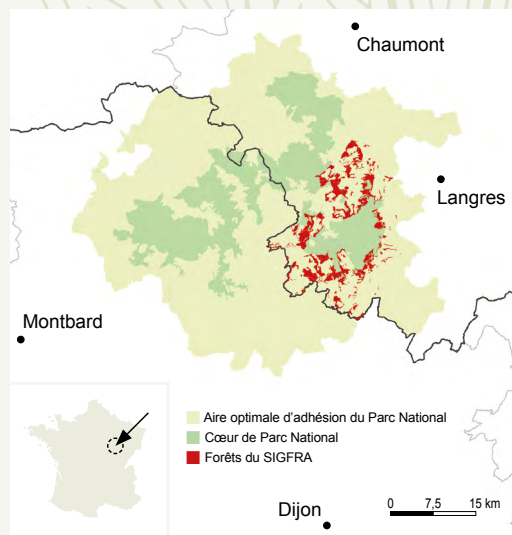


© Bernard Boisson, WWF France

OBJECTIFS DU PROJET

Le projet financé dans le cadre de l'appel à projet 2023 de Nature Impact permet d'étendre les engagements des communes en faveur de la biodiversité dans l'aire optimale d'adhésion du Parc national de forêts.

- 1. Mieux protéger la biodiversité :** mise en place d'un réseau de conservation (de plus de 15 000 arbres habitats vivants et 6 % de la surface forestière en pleine naturalité).
- 2. Gestion productive favorable au climat :** allongement de l'âge d'exploitabilité des arbres de certaines parcelles pour maintenir des gros bois et très gros bois pendant 30 ans après l'âge d'exploitation classique.
- 3. Connaissances :** suivre l'évolution des peuplements, ainsi que la qualité de la trame de vieux bois par le biais du suivi de placettes permanentes et des dendromicrohabitats sur les différentes zones de mise en place des pratiques. Les données récoltées serviront à alimenter les formations/animations et les connaissances.
- 4. Pérenniser** par la signature d'une Obligation Réelle Environnementale entre les communes du SIGFRA, WWF France, le Parc national de forêt, l'ONF et le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne. Pendant 99 ans (réseau de conservation) ou 30 ans (futaie de gros bois), les plans d'aménagements successifs respecteront les actions ciblées. La certification FSC de la gestion forestière et des services écosystémiques Biodiversité et Carbone est garantie pendant 10 ans.



Partenaires

- Syndicat Intercommunal de la Gestion Forestière de la Région d'Auberive (SIGFRA), regroupant 26 communes propriétaires de la forêt ;
- Office National des Forêts (ONF) ;
- Forêt Irrégulière Ecole (FIE) ;
- Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne ;
- Parc national de forêts.





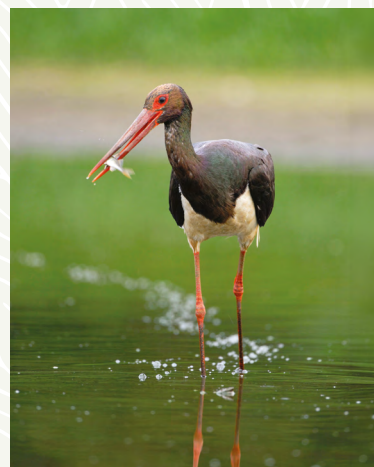
Activités et résultats attendus

OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS DE MISE EN ŒUVRE
Gouvernance partagée	Une réunion de pilotage par an les 5 premières années, puis tous les 5 ans pendant 30 ans entre les partenaires.	Calendrier et comptes-rendus des réunions
Mieux protéger la biodiversité	• 219 ha en pleine naturalité en aire optimale d'adhésion ; • Désignation au fil des passages en coupe d'au moins 5 arbres habitats vivants par ha (soit 15 370 arbres habitats vivants au total en aire optimale d'adhésion).	• Surface des îlots ; • Nombre d'arbres habitats vivants désignés ; • Cartographies.
Gestion productive favorable au climat	62 ha maintenus en futaie de gros bois pour 30 ans	Cartographie
Connaissances	• Suivi de la trame de vieux bois via les placettes permanentes mis en place par l'ONF et l'INRAE ; • Science participative avec différents publics (étudiants, citoyens, spécialistes).	• Rapports d'études et suivis ; • Nombre d'animations et de personnes en bénéficiant ; • Nombre de visites du projet.
Pérenniser	• Engagement devant notaire (ORE) ; • Modification du document d'aménagement 2021-2040 et maintien des pratiques jusqu'en 2124 ; • Certification FSC Gestion forestière et Services Écosystémiques pendant 10 ans.	• ORE signée ; • Plans d'aménagements successifs ; • Rapports d'audits de la certification FSC.



Métriques d'impact

INTITULÉ	ESTIMATION
Montant investi sur le projet	1,27 M€
Durée d'engagement	99 ans
Surface des propriétés forestières dont la gestion est influencée	3 729 ha en aire optimale d'adhésion de Parc national
Espace-temps de conservation effective de la Biodiversité	38 468 années.ha (en cours de validation)
Sauvegarde des espèces à Haute Valeur de Conservation	Cigogne noire, pics, Damier du frêne, sabot de Vénus



© Wild Wonders of Europe / Dieter Damschen / WWF

Cigogne noire (*Ciconia nigra*)



Chronogramme

	2025	2026	2030	2035	2040	2041-2124
Terrain	Matérialisation des îlots de pleine naturalité					
	Désignation des arbres habitats vivants au cours des martelages					
Suivi de la biodiversité	Réalisation des suivis scientifiques financés					
Durabilité	Signature ORE	Suivi et évaluation du projet				
	Avenant au plan d'aménagement (2021-2040)	Maintien des pratiques à chaque révision des plans d'aménagements				
	Audits annuels de la certification FSC					